

Un exemple de programme régional de santé

Claude EVIN *

La coordination des soins est un sujet déterminant. Nous avons développé l'exemple des AVC. C'est la première cause de handicap, la troisième cause de mortalité en France. Cela fait 100 000 victimes en Ile de France, 60 000 avec séquelles. Tous les âges sont concernés, même les enfants. Et cette pathologie coûte 8,3 milliards d'euros de dépenses par an.

C'est donc une priorité pour le Projet Régional de Santé avec 3 axes principaux :

- la prévention avec un focus majeur sur la Seine Saint Denis,
- la cartographie des distances d'accès au traitement (thrombolyse),
- l'expérimentation de la télémédecine (pour le 77 et le 91).

Il y a également le retour et le maintien à domicile qui font l'objet d'une évaluation 6 mois après l'AVC.

* Directeur Général de l'ARS Ile de France

